



Conseiller (ère) technique

Créé en 2009 et établi à l'Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, le Centre de services est composé de professionnels, de conseillers techniques, d'inspecteurs en bâtiment et de chargés de projet qui accompagnent les offices d'habitation des secteurs de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest.

Secteur Est : Office d'habitation de Brome-Missisquoi, Office d'habitation des Maskoutains et d'Acton, Office d'habitation de Pierre-de-Saurel, Office d'habitation de la Haute-Yamaska Rouville, Office régional d'habitation de la Vallée-du-Richelieu et l'Office régional d'habitation de Marguerite-d'Youville

Secteur Ouest : Office d'habitation de Vaudreuil-Soulanges, Office d'habitation du Haut-St-Laurent, Office d'habitation du Bassin de Chambly et Roussillon, Office d'habitation de Sallaberry-de-Valleyfield, Office d'habitation de Beauharnois et St-Urbain-premier

Un centre de services peut, entre autres, réaliser des bilans de santé des immeubles et offrir un soutien de première ligne à l'ensemble des offices d'habitation. Ils peuvent également appuyer ces organismes dans la réalisation des travaux de rénovation et de développement, et ce, en conformité avec les règles édictées par la Société d'Habitation du Québec.

Sous l'autorité du directeur du centre de service, le/la titulaire aura des responsabilités en matière d'évaluation du bilan de santé des immeubles et de suivi des travaux de rénovation dans le secteur de l'Est

Principales tâches et responsabilités :

- Évaluer l'état technique du parc immobilier (bilan de santé), formuler les recommandations (constats de désordre) appropriées de correction, d'amélioration, de modernisation ou de remplacement, établir les coûts et déterminer les priorités.
- Effectuer des expertises de premier niveau (inspection entre deux inspections de bilan de santé), identifier la nature et la cause des problèmes rencontrés, formuler les recommandations de correction en évaluant les coûts attendus ou les besoins d'une expertise plus approfondie, établir le degré d'urgence de l'intervention.
- Assister le gestionnaire de son secteur (OH) attitré dans la préparation des plans pluriannuels d'interventions (PPI).
- Collaborer à la préparation et à la coordination des travaux importants à réaliser :
- Planifier les démarches pour la réalisation des plans et devis par des professionnels.
- Sur réception des plans et devis, vérifier leur conformité avec le mandat confié.

- Effectuer un suivi rigoureux de l'avancement des travaux ;
- Participer avec les professionnels concernés à la vérification des travaux en vue de l'acceptation finale

Exigences du poste :

- Diplôme d'études collégiales en mécanique du bâtiment, architecture ou tout domaine du bâtiment.
- Posséder 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire (souhaité)
- Posséder un véhicule, car l'utilisation de son propre véhicule est requise aux fins du travail et détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une rapidité d'exécution
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi puisque le/la conseiller(ère) technique aura à s'introduire dans les logements des locataires (le cas échéant).

Conditions d'emploi :

- Échelle salariale : de 54 226 à 67 780\$ annuellement, selon expérience.
- Poste permanent de 35 heures en présentiel
- (Horaire de 8H00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 8H00 à 12H00 le vendredi);
- 4 semaines de vacances après 1 an complet de travail;
- Assurances collectives après 3 mois avec contribution employeur et régime de de retraite après 6 mois avec contribution employé et employeur jusqu'à 18%;
- Allocation annuelle pour l'achat de vêtement de travail;
- 13 journées fériées;
- 10 journées de maladie;
- Remboursement des frais de déplacement;
- **Date d'entrée en fonction : Dès que possible**

Qualités et aptitudes

- Rigueur
- Sens aigu de l'organisation et de la planification.
- Posséder de fortes aptitudes à travailler en mode collaboration et partenariat.
- Excellente gestion du temps et des priorités, proactivité et autonomie.
- Bonne gestion du stress et facilité d'adaptation.
- Sens aigu du professionnalisme au moment de traiter avec les intervenants interne et externe.

Modalités :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum à l'adresse suivante :

m.miller@ohma.ca

Marc Miller, Directeur du service des immeubles et du centre de services

Nous respectons l'équité en matière d'emploi.

N.B. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Les entrevues se dérouleront au siège social du centre de services, situé au 1925 avenue Pratte, bureau 100, à Saint-Hyacinthe.